

## Communiqué législatif

Numéro 28  
Quatrième trimestre 2007

Préparé par : la Division des pensions et placements  
du Service de l'actuariat

Marc Robichaud  
Directeur  
Pensions et placements

Justin Belliveau  
Actuaire adjoint

Rita Poirier  
Adjointe administrative

Bernice Gallant  
Préposée aux pensions

## Régime de pension des employés et employées

*Ce genre de communiqué a pour objectif de vous renseigner au sujet des plus récentes modifications législatives régissant les régimes de pension et divers aspects du fonctionnement de votre régime de retraite. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'information et de communication d'Assomption Vie à l'intention des employeurs, des membres des comités de retraite et des employés participant à votre régime de pension. Le présent communiqué traite de sujets de l'heure relatifs aux régimes de pension.*

*Nous vous encourageons à en transmettre une copie à vos employés.*

Selon une étude réalisée par Desjardins Sécurité financière, les habitudes, attitudes et modes de vie actuels des baby-boomers pourraient avoir pour conséquence que la retraite ne soit plus la période de loisirs, exempte de travail, que la génération précédente a connue. En effet, un dixième des retraités actuels continuent à travailler et 54 % des travailleurs âgés de 40 ans et plus planifient une retraite graduelle. Les travailleurs ayant une formation universitaire auxquels on a demandé quel serait l'âge idéal de la retraite sont plus susceptibles de prévoir travailler après 65 ans, soit au moins cinq ans de plus que l'âge « idéal » de retraite des autres répondants ayant un emploi.

### Bien-être à la retraite<sup>1</sup>

Nombreux sont les Canadiens qui se rendent compte qu'ils ne pourront peut-être pas prendre leur retraite aussi tôt qu'ils l'auraient souhaité, mais ils sont bien peu à se préparer à vivre une retraite agréable. Voici ce que les employeurs peuvent faire pour aider leurs employés à bénéficier d'une retraite en santé.

Selon un sondage national, la majorité des Canadiens indiquent 58 ans comme étant l'âge de retraite visé. Avez-vous déjà entendu parler de Liberté 58? Et si on parlait de Liberté 78? Les Canadiens vont peut-être devoir prendre leur retraite plus tard, tout simplement parce qu'ils n'auront pas les moyens de faire autrement.

Toutefois, cela occasionne quelques problèmes...

Il faut reconnaître qu'on a fait miroiter à beaucoup de Canadiens qu'ils pourraient prendre une retraite anticipée, mais la réalité est tout autre : en effet, peu sont ceux qui prennent les mesures nécessaires pour pouvoir le faire ou pour en profiter une fois qu'ils seront à la retraite. Et pour ceux qui ont fait ce qu'il fallait, seront-ils en assez bonne santé pour profiter de toutes leurs économies?

Pour la plupart d'entre nous, la vie professionnelle s'articule autour d'activités quotidiennes et d'efforts d'épargne pour une retraite paisible. Dans une conjoncture économique complexe, nous sommes pour la plupart bien conscients qu'il faut faire quelque chose de plus, mais quoi? Des études ont démontré qu'une planification financière efficace vous aidera à atteindre vos objectifs financiers avant et pendant la retraite. C'est ce qu'on appelle la gestion financière. Mais qu'en est-il de la...

### Gestion de la santé?

Imaginez un avenir où vos moyens financiers vous permettent de mener le style de vie que vous voulez, mais votre santé ne suit pas...

Autrefois, l'idée selon laquelle on prenait sa retraite à 65 ans et qu'on avait encore une dizaine d'années à vivre était courante. On nous a inculqué qu'il s'agissait d'une période faite pour en faire le moins possible, pour se détendre. Dans bien des cas, la retraite était perçue comme un temps de récupération, parfois à la suite de problèmes de santé accumulés au cours des années de vie active.

La situation est aujourd'hui différente.

## Régime de pension des employés et employées

Anna Rappaport, actuaire et présidente sortante de la Society of Actuaries, déclare que « de nos jours, pour un couple âgé de 65 ans, il y a 48 % de chances pour qu'au moins un des deux survive jusqu'à 90 ans, et 6 % jusqu'à 100 ans ». Cette réalité suscite une nouvelle perception de la retraite au Canada.

Avec une espérance de vie plus longue, il est fort possible qu'un grand nombre de Canadiens doivent subvenir à leurs besoins à la retraite pendant presque aussi longtemps que durant leur carrière.

Donc, nous vivons plus longtemps, mais sommes-nous vraiment plus en santé?

Selon l'**Enquête nationale sur la santé de la population** de Statistique Canada, les retraités qui se situent dans les tranches de revenu supérieures indiquent être en meilleure santé que ceux ayant un revenu plus modeste. Il est impossible de nier les facteurs de risque liés à la santé pendant toute la vie professionnelle et à la retraite. Les plus courants sont :

- le tabagisme
- l'abus d'alcool
- l'obésité
- les mauvaises habitudes nutritionnelles
- le stress

Certes, les Canadiens ont été conditionnés à l'idée de devoir épargner pour leur retraite, sans compter sur le gouvernement qui ne sera peut-être pas en mesure de subvenir à leurs besoins pendant les années de retraite. Et ils ont été nombreux à prendre leurs responsabilités en vue de leur revenu de retraite en investissant diligemment dans des REER, dans l'immobilier ou dans d'autres véhicules de placement.

Or, il nous faut également investir dans notre santé.

Épargnez systématiquement. Un grand nombre de conseillers en planification financière et de sociétés de placement ébauchent de nouvelles solutions pour leurs clients afin que non seulement ils épargnent systématiquement en vue de leur retraite, mais également

qu'ils adoptent un mode de vie plus sain pour profiter de leur retraite en aussi bonne sinon en meilleure santé que lorsqu'ils travaillaient.

Envisagez d'obtenir des conseils en nutrition : il s'agit d'un avantage social qui est souvent offert, mais rarement utilisé dans le cadre d'un régime de pension d'employeur. Lorsque les employés sont sensibilisés en matière de nutrition, ils peuvent prendre des décisions aujourd'hui qui auront des répercussions sur leur bien-être personnel dans des dizaines d'années.

Et si vous arrêtiez de fumer? Certains employeurs offrent des programmes de désaccoutumance au tabac, pas seulement à leurs employés, mais également pour leurs retraités.

En associant un plan financier à un plan de mieux-être, certaines entreprises estiment mieux préparer leurs employés à la retraite d'un point de vue global. Ces employeurs savent que santé financière et santé personnelle sont indissociables pour vivre une retraite longue, agréable et réussie.

### Nouvelle hausse des cotisations aux REER

Le nombre de déclarants qui cotisent à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et la somme cotisée ont augmenté pour la troisième année d'affilée en 2006, selon Statistique Canada. Un peu moins de 6,2 millions de déclarants ont cotisé à un REER en 2006, soit une hausse de 60 000 ou 1 % par rapport à 2005. Quant aux cotisations, elles ont augmenté de 5,8 % par rapport à 2005, pour atteindre 32,4 milliards de dollars, un nouveau sommet.

Malgré le montant record, les Canadiens, dans l'ensemble, jouissent encore d'une grande latitude en matière de droits de cotisation inutilisés. Seulement 7 % de ce total disponible a été utilisé l'année dernière, soit le même taux qu'en 2005, selon Statistique Canada<sup>2</sup>.

1. Benefits and Pensions Monitor, avril 2006  
2. CBC News, novembre 2007